



## Communiqué

Egalité

### Plus de rues lausannoises en honneur aux femmes

**La ville de Lausanne compte 691 rues. 109 d'entre elles mettent en valeur des personnalités. Or, seulement 7, en comptant les rues du futur écoquartier des Plaines-du-Loup, célèbrent des femmes. Une inégalité à laquelle la Municipalité compte bien remédier. Elle s'est fixé pour objectif de pourvoir 30 rues et espaces publics lausannois de noms féminins d'ici la fin de la législature en cours et ainsi d'inscrire leurs contributions à la fois dans la mémoire collective et l'espace public lausannois. Un projet de longue haleine qui prendra vie par étapes et au travers d'échanges avec différentes parties prenantes et la population.**

Depuis 2019, une stratégie de visibilisation des femmes dans l'espace public est menée par la Municipalité de Lausanne. Elle a pour objectif de réhabiliter les femmes dans l'histoire, d'où elles ont été largement écartées, et, en même temps, dans un espace public où les traces de leurs contributions ne sont que très peu, voire pas visibles. Dans ce cadre, ont eu lieu l'inauguration de la place du 14-Juin, la publication du livre *100 femmes qui ont fait Lausanne*, duquel différentes activités ont découlé, ainsi que la pose de plaques commémoratives. Aujourd'hui, la Municipalité décide de rendre hommage aux femmes qui ont marqué la ville en nommant ou renommant certaines rues et places lausannoises. Elle s'est fixé pour objectif de donner le nom d'une personnalité féminine à 30 rues ou lieux publics d'ici 2026.

Les noms de rues racontent l'histoire et ils ont, en ce sens, un pouvoir symbolique important puisqu'ils forgent l'imaginaire. Honorer des personnalités féminines en les inscrivant dans l'espace public ancre leur contribution dans l'histoire tout en leur donnant de la visibilité aujourd'hui. Ainsi, cela permet de construire une mémoire collective où les femmes sont également reconnues. « Je suis convaincue que les femmes ne pourront se sentir légitimes à occuper l'espace public que si leur présence est également marquée de manière symbolique. C'est pourquoi nous tenons à avancer dans cette direction. » explique Florence Germond, Municipale en charge des questions d'égalité.

#### Nommer mais aussi renommer des lieux selon des critères précis

Pour atteindre son objectif, la Ville va travailler sur deux axes complémentaires. Elle va non seulement nommer des lieux actuellement dépourvus de noms mais également changer le nom d'espaces publics existants. Pour définir ces lieux, la Municipalité a choisi de travailler principalement sur les doublons, à savoir les lieux publics lausannois qui possèdent la même dénomination ; par exemple une place et une rue portant le même nom. Enfin, la sélection des nouvelles dénominations s'appuie également sur des demandes citoyennes.

Dans le premier volet du déploiement de cette démarche, prévu entre 2022 et 2023, la Ville a identifié deux lieux actuellement dépourvus de noms que la Municipalité souhaite nommer. Il s'agit du parc public au sud du quartier des Fiches Nord et de celui faisant l'angle entre l'avenue Jean-Daniel-Abram-Davel et la rue du Valentin. Le premier a même été suggéré par l'association des habitantes et habitants du quartier.

Suite à des demandes citoyennes ou du Conseil communal, la Municipalité va également proposer de renommer une partie du chemin de Bérée, la place du Nord ou encore l'avenue Louis-Agassiz. Concernant les lieux qui font l'objet de « doublons », la Municipalité pense à renommer la passerelle du Flon, l'esplanade de Montbenon, les placettes Pré-du-Marché et des Terreaux, la route de Bel-Air, la place Centrale, la place Grand-Saint-Jean ou encore la rue du Tunnel. Renommer ces lieux permettra ainsi de supprimer des ambiguïtés, par exemple, pour l'acheminement du courrier tout en mettant à l'honneur des personnalités féminines au cœur de la ville.



## **Une démarche nourrie par différentes actrices et acteurs**

Pour mener à bien cette démarche, la Municipalité a à cœur d'agir de concert avec différentes parties prenantes. Un comité consultatif coordonnera le projet dans sa globalité. Il regroupera non seulement des collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale mais également des historiennes et historiens, des représentantes et représentants du monde associatif et le Canton. Bien entendu, pour chaque rue identifiée, la population sera sollicitée, notamment au travers des associations de quartiers.

Le premier volet de la démarche sera lancé ces prochaines semaines avec une réflexion autour de la placette Pré-du-Marché. L'inauguration prochaine de cette nouvelle place, transformée et agrandie, pourrait être l'occasion de la renommer au nom d'une personnalité historique qui a marqué la vie du quartier, tout en conservant le nom de la rue Pré-du-Marché qui y mène. Les volets suivants se succéderont à partir de 2023 et jusqu'en 2026.

Pour faciliter la transition et éviter des problèmes d'adressage, il est prévu que l'ancien nom reste en place au moins pendant une année. De plus, les personnes et entités impactées par un changement de nom de rue ou de place seront accompagnées dans leurs démarches administratives. « Les différentes sollicitations reçues ces dernières années, que ce soit par la population, des associations ou par les instances politiques, montrent que nous sommes prêtes et prêts à voir les noms des rues lausannoises se féminiser. Il y a une réelle envie que la contribution des personnalités féminines soit reconnue et cela me réjouit beaucoup que cette thématique bénéficie d'un tel intérêt. » précise Florence Germond.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Lausanne, le 14 février 2022